

*Ordonnance Souveraine n° 266 du 17 novembre 2005
portant promotions ou nominations dans l'Ordre du
Mérite Culturel.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 689 bis du
31 décembre 1952 portant création de l'Ordre du
Mérite Culturel ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite Culturel :

Au grade de COMMANDEUR :

D^r Alain FRERE, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Maire de Tourrette-Levens, Membre du Comité d'Organisation du Festival International du Cirque,

M^{me} Marie-Claire HUGUEN, veuve VAN DONGEN,

MM. Marek JANOWSKI, Directeur artistique et musical de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo,

Maurice SEGOURA, Antiquaire, co-fondateur de la Biennale Internationale des Joailliers et Antiquaires,

Alexandre SOSNOVSKI dit « Sacha SOSNO », Artiste Peintre et Sculpteur.

Au grade d'OFFICIER :

MM. Emilien BOUGLIONE, Artiste - Maître Ecuyer, Directeur Propriétaire de Cirque,

Patrice CELLARIO, Commissaire Général du Festival Mondial du Théâtre Amateur,

M^{lle} Danielle DAUMERIE, Présidente de la Compagnie de théâtre Florestan,

M. Michel ENRICI, ancien Directeur de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques,

M^{me} Arlette GRUSS, Artiste - Directrice Propriétaire de Cirque,

MM. Ernest PIGNON ERNEST, Artiste-peintre, Scénographe et Décorateur des Ballets de Monte-Carlo,

Urs PILZ, Directeur artistique du Festival International du Cirque de Monte-Carlo,

Enis TOGNI, Directeur-propriétaire de cirque,

Boris TRAILINE, Impréario des Ballets de Monte-Carlo.

Au grade de CHEVALIER :

M^{me} Marylaure BAJOLI, épouse PASTORELLI, Secrétaire Général du Comité National Monégasque des Arts Plastiques,

MM. Jean-Gaël BIANCHERI, Instituteur spécialisé au Collège Charles III,

Maurizio CAVAZZUTI, Créateur graphiste,

Michel CROSSET, Directeur de l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III,

Philippe CURAU, Assistant de Direction au Théâtre Princesse Grace,

Mme Marie-Anne EBBING, épouse LOSCO, Professeur de chant choral à l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III,

Mlle Judith-Anne GANTLEY, Administrateur de la Librairie Irlandaise Princesse Grace,

Mme Hélène KEHAYAS, épouse GASTAUD, Membre du Conseil d'Administration de l'Association « Studio de Monaco »,

MM. Ilio MASPRONE, Directeur et éditeur de journaux, journaliste,

Michel MATHIS, Documentaliste à la Vidéothèque Municipale,

Robert ROC DE BANDE, Vice-Président du Pen Club,

M^{mes} Isabelle ROSTICHER, épouse LOMBARDOT, Professeur de dessin d'art à l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques,

Chantal TRICETTI, épouse BERTRAND, Secrétaire-Général Adjoint de l'Association « Studio de Monaco », Membre de la Maîtrise de la Cathédrale,

MM. Maurizio ULINO, Universitaire et Historien,

Manolo VALDES, Artiste Sculpteur et Peintre.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce

qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille cinq.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
R. NOVELLA.
